



Appel à propositions (AP) Ateliers et Jeux sérieux multi-acteurs dans la région de Thiès (Sénégal)

Siège de l'UICN (Gland, Suisse), Economics Team, projet BIODEV2030
Référence de l'AP: IUCN-22-03-P03100-1

Bienvenue à cet appel d'offres de l'UICN. Vous êtes par la présente invité à soumettre une proposition. Veuillez lire attentivement les informations et les instructions car le non-respect des instructions peut entraîner l'exclusion de votre proposition de ce marché.

1. CAHIER DES CHARGES

- 1.1. Les Termes de Référence décrivant les services à fournir de manière détaillée se trouvent en annexe 1.

2. COORDONNÉES DE CONTACT

- 2.1. Pendant la durée de ce marché, c'est-à-dire depuis la publication du présent appel à propositions jusqu'à l'attribution d'un contrat, vous ne pouvez discuter de ce marché avec aucun employé ou représentant de l'UICN autre que le contact ci-dessous. Vous devez adresser toute correspondance et toute question à ce contact, y compris votre proposition.

Contact à l'UICN : Leonor RIDGWAY, Programme Administrator, leonor.ridgway@iucn.org

3. CALENDRIER DE LA PASSATION DE MARCHÉ

- 3.1. Ce calendrier est indicatif et peut être modifié par l'UICN à tout moment. Si l'UICN décide qu'il est nécessaire de modifier l'une des échéances, elle le publiera sur son site internet.

DATE	ACTIVITE
15 mars 2022	Publication de l'appel à proposition
21 mars 2022	Date limite de soumission des questions
24 mars 2022	Publication des réponses aux questions
28 mars 2022	Date limite de soumission des propositions à l'UICN
18 avril 2022	Date prévue pour l'attribution du contrat
29 avril 2022	Date prévue pour le début du contrat

4. REMPLIR ET SOUMETTRE UNE PROPOSITION

- 4.1. Votre proposition doit être constituée des quatre documents distincts suivants :
- Déclaration d'engagement signée (voir Annexe 2)
 - Informations de préqualification (voir section 4.3 ci-dessous)
 - Proposition technique (voir section 4.4 ci-dessous)

- Proposition financière (voir section 4.5 ci-dessous)

Les propositions doivent être rédigées en français.

- 4.2. Votre proposition doit être soumise par courriel au contact de l'UICN (voir section 2). L'objet de l'e-mail doit être **[UICN-22-03-P03100-1 - nom du soumissionnaire]**. Le nom du soumissionnaire est le nom de la société ou de l'organisation au nom de laquelle vous soumettez la proposition, ou votre propre nom de famille si vous soumissionnez en tant que consultant indépendant. Votre proposition doit être soumise en format PDF. Vous pouvez soumettre plusieurs courriels dûment annotés, par exemple, Courriel 1 de 3, si les fichiers joints sont trop volumineux pour être transmis en un seul courriel. Vous ne pouvez pas soumettre votre proposition en la téléchargeant sur un outil de partage de fichiers.

IMPORTANT : Les documents soumis doivent être protégés par un mot de passe afin qu'ils ne puissent pas être ouverts et lus avant la date limite de soumission. Veuillez utiliser le même mot de passe pour tous les documents soumis. Après la date limite et dans les 12 heures, veuillez envoyer le mot de passe au contact de l'UICN. Cela permettra de garantir la sécurité du processus de soumission et d'ouverture des offres. Veuillez NE PAS envoyer le mot de passe par courriel avant la date limite de soumission des propositions.

- 4.3. *Critères de préqualification*

L'UICN utilisera les critères de préqualification suivants pour déterminer si vous avez la capacité de fournir les biens et/ou services requis à l'UICN. Veuillez fournir les informations nécessaires dans un document unique et séparé.

Critères de préqualification	
1	3 références pertinentes de clients similaires à l'UICN / travail similaire
2	Confirmation que vous disposez de tous les enregistrements légaux nécessaires pour effectuer le travail
3	Indiquez votre chiffre d'affaires annuel pour chacune des trois dernières années
4	Confirmation que votre organisation répond aux critères d'éligibilité aux marchés applicables par les bénéficiaires de subventions Expertise France (points 1 et 2)

- 4.4. *Offre Technique*

La proposition technique doit aborder chacun des critères énoncés ci-dessous de manière explicite et distincte, en citant le numéro de référence du critère concerné (colonne de gauche).

Les propositions dans tout autre format augmenteront de manière significative le temps nécessaire à l'évaluation, et ces propositions peuvent donc être rejetées à la discrétion de l'UICN.

Lorsque des CV sont demandés, ils doivent être ceux des personnes qui effectueront effectivement le travail spécifié. Les personnes que vous proposez ne peuvent être remplacées qu'avec l'approbation de l'UICN.

L'UICN évaluera les propositions techniques en fonction de chacun des critères suivants et de leur importance relative :

	Description	Information à fournir	Poids
1	Approche de facilitation proposée	Description narrative et chronogramme cohérent	30%
2	Arguments apportés aux questions du point 3.1 du cahier des charges en annexe 1	Narratif	20%

3	Qualifications, expérience et complémentarité des membres de l'équipe (point 4.1 et 4.2 du cahier des charges)	CV + courte justification des rôles et contributions attendues de chacun	25%
4	Expérience en contexte africain (point 4.3 du cahier des charges)	A faire ressortir dans un bref narratif	15%
5	Maîtrise écrite du français, clarté de la communication et capacité de synthèse	Sera évaluée sur la base de l'offre et de son articulation	10%
TOTAL			100%

4.5. Offre Financière

4.5.1. La proposition financière doit être un prix fixe et ferme pour la fourniture des biens/services mentionnés dans l'appel d'offres dans leur intégralité.

4.5.2. *Les prix comprennent tous les coûts.*

Les taux et les prix soumis sont réputés inclure tous les coûts, assurances, taxes (à l'exception de la TVA, voir ci-dessous), honoraires, dépenses, responsabilités, obligations, risques et autres éléments nécessaires à l'exécution des Termes de référence. L'UICN n'acceptera pas de frais autres que ceux clairement indiqués dans la proposition financière. Cela inclut les retenues d'impôts applicables et autres. Il vous incombe de déterminer si de telles taxes s'appliquent à votre organisation et de les inclure dans votre offre financière.

4.5.3. *Taxes Applicables sur les Biens et Services*

Les taux et les prix proposés s'entendent hors taxe sur la valeur ajoutée.

4.5.4. *Monnaie des taux et des prix proposés*

Tous les taux et les prix soumis par les proposant doivent être en EUR (devise du projet).

4.5.5. *Ventilation des taux et des prix*

Le cahier des charges en annexe 1 précise le niveau de détail attendu.

4.6. Aucune information supplémentaire non demandée par l'UICN ne doit être incluse dans votre proposition ; les informations supplémentaires ne seront pas prises en compte dans l'évaluation.

4.7. Votre proposition doit rester valide et susceptible d'être acceptée par l'UICN pendant une période de 90 jours civils après la date limite de soumission.

4.8. *Retraits et modifications*

Vous pouvez librement retirer ou modifier votre proposition à tout moment avant la date limite de soumission en adressant un avis écrit au contact de l'UICN. Cependant, afin de réduire le risque de fraude, aucune modification ou retrait ne sera accepté après la date limite de soumission.

5. EVALUATION DES PROPOSITIONS

5.1. Exhaustivité

L'UICN vérifiera d'abord si votre proposition est complète. Les propositions incomplètes ne seront pas examinées plus avant.

5.2. Critères de préqualification

Seules les propositions qui répondent à tous les critères de présélection seront évaluées.

5.3. Evaluation Technique

5.3.1. Notation

Une note de 0 à 10 sera attribuée à votre proposition pour chacun des critères d'évaluation technique (voir section 4.4), de sorte que "0" signifie faible et "10" signifie élevé.

5.3.2. Note minimum

Les propositions qui reçoivent la note "0" pour l'un des critères ne seront pas examinées plus avant.

5.3.3. Score technique

La note attribuée à chaque critère d'évaluation technique sera pondérée par le poids relatif du critère (voir section 4.4) pour obtenir un score pondéré en %. Ces scores pondérés seront additionnés pour donner le score technique global en % de votre proposition. Un score technique global inférieur à 60 % sera éliminatoire.

5.4. Evaluation financière et score financier

L'évaluation financière sera basée sur le prix total que vous soumettez. Votre proposition financière recevra un score calculé en divisant la proposition financière la plus basse ayant passé les seuils de qualité minimum (voir section 5.3.2) par le prix total de votre proposition financière.

Ainsi, par exemple, si votre proposition financière se monte à 100 EUR et que la proposition financière la plus basse est de 80 EUR, votre score financier sera de $80/100 = 80\%$.

5.5. Score total

Le score total de votre proposition sera calculé comme la somme pondérée de votre score technique et de votre score financier.

Les poids relatifs seront :

Technique: 80%
Financier: 20%

Ainsi, par exemple, si votre score technique est de 83 % et votre score financier de 77 %, vous recevrez une note totale de $83 * 80\% + 77 * 20\% = 66,4\% + 15,4\% = 81,8\%$.

Sous réserve des exigences des sections 4 et 7, l'UICN attribuera le contrat au soumissionnaire dont la proposition aura obtenu le score total le plus élevé.

6. EXPLICATION DE LA PROCÉDURE DE PASSATION DES MARCHÉS

- 6.1. L'UICN utilise la procédure ouverte pour ce marché. Cela signifie que l'opportunité contractuelle est publiée sur le site Internet de l'UICN et que toutes les parties intéressées peuvent y participer, sous réserve des conditions de la section 7 ci-dessous.

- 6.2. Vous êtes invités à poser des questions ou à demander des éclaircissements concernant ce marché. Veuillez envoyer un courriel au contact de l'UICN (voir section 2), en prenant note de la date limite de soumission des questions à la section 3.1.
- 6.3. Toutes les propositions doivent être reçues avant la date limite de soumission indiquée à la section 3.2 ci-dessus. Les propositions tardives ne seront pas prises en considération. Toutes les propositions reçues avant la date limite de soumission seront évaluées par une équipe de trois évaluateurs ou plus, conformément aux critères d'évaluation énoncés dans le présent appel d'offres. Aucun autre critère ne sera utilisé pour évaluer les propositions. Le contrat sera attribué au soumissionnaire dont la proposition aura reçu la note totale la plus élevée. L'UICN se réserve toutefois le droit d'annuler le marché et de ne pas attribuer de contrat du tout.
- 6.4. L'UICN contactera le soumissionnaire dont la proposition a obtenu le meilleur score pour finaliser le contrat. Nous contacterons les soumissionnaires non retenus après l'attribution du contrat et leur fournirons des informations détaillées. Le calendrier de la section 3.1 donne une estimation de la date à laquelle nous pensons avoir terminé l'attribution du contrat, mais cette date peut changer en fonction de la durée de l'évaluation des propositions.

7. CONDITIONS DE PARTICIPATION

- 7.1. Pour participer à ce marché, vous êtes tenu de soumettre une proposition conforme aux instructions du présent appel d'offres et des pièces jointes.
 - 7.1.1. Il est de votre responsabilité de vous assurer que vous avez soumis une proposition complète et entièrement conforme.
 - 7.1.2. Toute proposition incomplète ou incorrectement remplie peut être considérée comme non conforme et, par conséquent, vous pouvez être dans l'impossibilité de poursuivre le processus de passation de marchés.
 - 7.1.3. L'UICN examinera toute erreur d'écriture évidente dans votre proposition et pourra, à la seule discrétion de l'UICN, vous permettre de les corriger, mais uniquement si cela ne peut être perçu comme vous donnant un avantage injuste.
- 7.2. Pour participer à ce marché, vous devez remplir les conditions suivantes :
 - Etre libre de tout conflit d'intérêts
 - Etre inscrit au registre professionnel ou commercial pertinent du pays dans lequel vous êtes établi (ou résident, si vous êtes indépendant)
 - Etre en règle de vos obligations relatives au paiement des cotisations de sécurité sociale et de tous les impôts applicables
 - Ne pas avoir été condamné pour non-respect des exigences réglementaires en matière d'environnement ou d'autres exigences légales relatives à la durabilité et à la protection de l'environnement
 - Ne pas être en faillite ou en liquidation
 - N'avoir jamais été coupable d'une infraction concernant votre conduite professionnelle
 - Ne pas avoir été impliqué dans une fraude, une corruption, une organisation criminelle, le blanchiment d'argent, le terrorisme ou toute autre activité illégale.
- 7.3. Vous devez remplir et signer la Déclaration d'Engagement (voir Annexe 2).
- 7.4. Si vous participez à ce marché en tant que membre d'une coentreprise ou si vous faites appel à des sous-traitants, soumettez une déclaration d'engagement distincte pour chaque membre de la coentreprise et chaque sous-traitant, et indiquez clairement dans votre proposition quelles parties des biens/services sont fournies par chaque partenaire ou sous-traitant.
- 7.5. Chaque soumissionnaire ne doit soumettre qu'une seule proposition, que ce soit à titre individuel ou en tant que partenaire d'une coentreprise. Dans le cas d'une coentreprise, une société n'est pas autorisée à participer à deux coentreprises différentes pour le même marché,

et une société n'est pas autorisée à soumettre une proposition à la fois en son nom et dans le cadre d'une coentreprise pour le même marché. Un soumissionnaire qui soumet ou participe à plus d'une proposition (autrement qu'en tant que sous-traitant ou dans le cas d'alternatives qui ont été autorisées ou demandées) entraîne la disqualification de toutes les propositions auxquelles il participe.

7.6. En participant à ce marché, vous acceptez les conditions énoncées dans le présent appel d'offres, notamment les suivantes :

- Il est inacceptable de donner ou d'offrir un cadeau ou une contrepartie à un employé ou à un autre représentant de l'UICN en tant que récompense ou incitation à l'attribution d'un contrat. Une telle action donnera à l'UICN le droit de vous exclure de ce marché et de tout autre marché futur, et de mettre fin à tout contrat qui aurait été signé avec vous.
- Toute tentative d'obtenir des informations d'un employé ou d'un autre représentant de l'UICN concernant un autre soumissionnaire entraînera la disqualification.
- Toute fixation de prix ou collusion avec d'autres soumissionnaires dans le cadre de ce marché donnera à l'UICN le droit de vous exclure, ainsi que tout autre soumissionnaire impliqué, de ce marché et de tout autre marché futur, et pourra constituer une infraction pénale.

8. CONFIDENTIALITE ET PROTECTION DES DONNEES

8.1. L'UICN respecte le Règlement général sur la protection des données (RGPD) de l'Union européenne. Les informations que vous soumettez à l'UICN dans le cadre de ce marché seront traitées de manière confidentielle et ne seront partagées que dans la mesure où cela est nécessaire pour évaluer votre proposition conformément à la procédure expliquée dans le présent appel d'offres, et pour maintenir une piste d'audit claire. A des fins d'audit, l'UICN est tenue de conserver l'intégralité de votre proposition pendant 10 ans et de la mettre à la disposition des auditeurs internes et externes et des donateurs, sur demande.

8.2. En signant la Déclaration d'engagement (Annexe 2), vous donnez à l'UICN la permission expresse d'utiliser les informations que vous soumettez de cette manière, y compris les données personnelles qui font partie de votre proposition. Lorsque vous incluez des données personnelles de vos employés (par exemple, des CV) dans votre proposition, vous devez obtenir l'autorisation écrite de ces personnes pour partager ces informations avec l'UICN, et pour que l'UICN utilise ces informations comme indiqué au point 8.1. Sans ces autorisations, l'UICN ne sera pas en mesure d'examiner votre proposition.

9. PROCEDURE DE PLAINTES

Si vous avez une plainte ou une préoccupation concernant le bien-fondé de la façon dont un processus concurrentiel est ou a été exécuté, veuillez contacter procurement@iucn.org. Ces plaintes ou préoccupations seront traitées de manière confidentielle et ne sont pas considérées comme une violation des restrictions de communication susmentionnées (section 2.1).

10. CONTRAT

Le contrat sera basé sur le modèle de l'UICN en annexe 3, dont les termes ne sont pas négociables. Ils peuvent toutefois être modifiés par l'UICN pour refléter les exigences particulières du donateur qui finance ce marché particulier.

11. A PROPOS DE L'UICN

L'UICN est une union de membres composée uniquement d'organisations gouvernementales et de la société civile. Elle fournit aux organisations publiques, privées et non-gouvernementales les connaissances et les outils qui permettent au progrès humain, au développement économique et à la conservation de la nature de se réaliser ensemble.

Le Secrétariat de l'UICN, dont le siège social est en Suisse, compte environ 1 000 employés et des bureaux dans plus de 50 pays.

Créée en 1948, l'UICN est aujourd'hui le réseau environnemental le plus vaste et le plus diversifié du monde, exploitant les connaissances, les ressources et la portée de plus de 1 300 organisations membres et de quelque 10 000 experts. Elle est l'un des principaux fournisseurs de données, d'évaluations et d'analyses sur la conservation. Grâce à la diversité de ses membres, l'UICN joue le rôle d'incubateur et de dépositaire fiable des meilleures pratiques, des outils et des normes internationales.

L'UICN offre un espace neutre dans lequel divers acteurs, notamment des gouvernements, des ONG, des scientifiques, des entreprises, des communautés locales et des organisations de populations autochtones, peuvent travailler ensemble pour élaborer et mettre en œuvre des solutions aux problèmes environnementaux et parvenir à un développement durable.

En collaboration avec de nombreux partenaires et sympathisants, l'UICN met en œuvre un portefeuille vaste et diversifié de projets de conservation dans le monde entier. Alliant les connaissances scientifiques les plus récentes aux savoirs traditionnels des communautés locales, ces projets visent à inverser la perte d'habitats, à restaurer les écosystèmes et à améliorer le bien-être des populations.

www.iucn.org

<https://twitter.com/IUCN/>

12. ANNEXES

Annexe 1 *Cahier des charges*

Annexe 2 *Déclaration d'engagement (choisir modèle pour les entreprises ou modèle pour les travailleurs indépendants)*

Annexe 3 *Modèles de contrats de l'UICN (modèle pour les entreprises et modèle pour les travailleurs indépendants)*